## Beautés de Dieu (52)

## En Christ, l'éclatante manifestation du salut

## Le sacerdoce du Fils

« Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce... » Hé 4.16

'étude des principales déclarations bibliques sur le salut nous a conduits au Ithème de la médiation du Christ et à un survol de l'Épître aux Hébreux. Livre difficile, passionnant, énigmatique, le plus hébraïque du NT par ses sources et ses citations, le plus grec par la qualité de son style. Le rôle salvateur de Jésus y est présenté sous un jour très nouveau, celui de son sacerdoce<sup>1</sup>. Cela nous invite à revisiter le sujet du sanctuaire, déjà abordé à propos du salut dans l'AT. Du rituel israélite, copie du véritable sanctuaire, l'Épître fait une critique radicale. Ainsi, le sacerdoce du Fils<sup>2</sup> comme grand prêtre, thème que dans tout le NT ce livre seul expose, est à la fois en continuité et en rupture avec le sacerdoce lévitique qu'il dépasse totalement.

\* \*

ne première différence est l'endroit où officie le grand prêtre. Le tabernacle israélite était terrestre, localisé, construit de matériaux palpables. Le sanctuaire christique est le ciel<sup>3</sup> même (9.24<sup>4</sup>), notion dont il convient de dire quelques mots. La Bible connaît trois cieux. Le premier est celui des oiseaux<sup>5</sup>. Le second est

celui des astres<sup>6</sup>. Le troisième diffère radicalement des deux premiers, c'est la demeure de Dieu. Cela nous invite à ne pas penser les réalités divines de manière trop naïve et chosifiante : le véritable sanctuaire n'est pas un lieu de notre espace-temps, il n'est pas de cette création (9.11), c'est une réalité spirituelle, que Paul lui-même ne put localiser (2Co 12.2). Trop matérialiser ce réel par excellence, serait le rabaisser et retomber dans l'impasse du tabernacle juif, dont la lettre aux Hébreux veut nous délivrer. Le sanctuaire, accessible au croyant (6.19; 10.19,20), est une vie, une communion avec Dieu, en Jésus, en Esprit, par la foi.

\*

ela ne veut pas dire que le sanctuaire céleste n'est pas présent à notre monde et à sa temporalité. Il est vrai qu'étant de l'ordre de l'éternité, comme le dessein de Dieu, il échappe au temps. Cependant, le Fils s'est incarné. Son éternelle offrande a trouvé sa pointe extrême aux jours de sa chair (5.7), en un lieu et un moment donnés. La prêtrise du Christ, bien que céleste, s'enracine dans le terrestre et l'histoire. L'Épître nous parle donc à la fois de réalités d'ici-bas, comme les souffrances de l'homme Jésus, et de réalités d'en haut entre lesquelles son ascension assure un continuum. Mais ce message majeur, si fortement préfiguré dans le rituel lévitique, est, en un sens, inattendu. Jamais, en effet, les Évangiles ne présentent le Christ agissant comme prêtre<sup>7</sup>. Au contraire, Jésus s'oppose aux prêtres, comme pour leur signifier la fin d'un mandat. Nous retrouvons ce que je si-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce mot est employé trois fois dans le NT en Hé 7. Le v.11 parle du sacerdoce lévitique, le v.12 de son changement et le v.24 du sacerdoce exclusif, celui de Jésus. Un saisissant résumé de l'Épître.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Titre de deux livres sur l'Épître aux Hébreux : N. HUGEDE, Fischbacher, 1983, et F. MARTIN, Profac de Lyon, 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mot très fréquent dans le NT : 278 mentions. Les cieux éternels (Ps 68.33), trône de Dieu, son temple, mais qui ne peuvent contenir le Créateur de l'univers (1R 8.27; Ps 2.4; 11.4; 53.2).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sauf mention spéciale, les références se rapportent à l'Épître aux Hébreux.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Mc 4.32, aussi celui des nuages, des avions.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Hé 11.12, aussi celui des vaisseaux spatiaux.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> La prière de médiation et d'intercession de Jn 17 a légitimement été nommée sacerdotale, mais elle est plus pastorale et prophétique que sacrificielle.

gnalais en introduction, savoir la continuité et la rupture avec l'AT. L'Épître nous l'explique en montrant que la prêtrise du Fils n'est pas selon l'ordre d'Aaron mais selon celui de Melchisédek. C'est pourquoi dans la phase terrestre, le sacerdoce de Jésus n'est visible qu'au second degré, par la foi, et ne peut être révélé dans sa plénitude qu'après sa montée à la droite<sup>8</sup> de Dieu, là

où il trouve sa pleine dimension. L'apport de cette lettre à la compréhension du salut est

Jésus est le pionnier de la foi et (celui qui) la porte à son accomplissement... Hé 12.2

donc essentiel. On dit parfois : il faut le voir pour le croire. Le sacerdoce du Fils, c'est tout le contraire, il faut le croire pour le voir, pour discerner, sous la réalité humaine, terrestre, temporelle, la réalité divine, spirituelle, éternelle. Le premier sacerdoce est visible, généalogique, terrestre, légal, charnel. Celui de Jésus, sensible au cœur, unique et spirituel, est un libre choix d'amour fondé sur une promesse<sup>9</sup> de bénédiction et un serment. Commencé sur terre, il se finalise au ciel. Derrière ces deux modes différents de transmission du pardon et de la vie, car tel est l'enjeu de l'alliance, c'est la supériorité de la grâce et de l'Esprit qui s'affirme, condition de l'universalité du salut.

our comprendre un autre contraste entre les deux prêtrises, soulignons brièvement dans ce livre une des notions-clé du NT, celle d'accomplissement, ou de perfection. On se rappelle le *soyez parfait* de Jésus (Mt 5.48) et *l'homme fait* de Paul (1Co 14.20). Résumons l'enseignement de l'Épître à ce sujet :

1. Si la perfection<sup>10</sup> avait été possible par le

<sup>8</sup> Plus de 20 m. dans le NT, ex.: Mt 22.44; Mc 12.36; Lc 22.69; Ac 7.55,56; Rm 8.34; Ep 1.20; Col 3.1; Hé 1.3,13; 8.1; 10.12; 12.2; 1P 3.22.

premier<sup>r</sup> sacerdoce, aurait-on eu besoin d'un autre? Loi, offrandes et sacrifices ne peuvent parfaire<sup>11</sup> dans sa conscience celui qui rend ce culte<sup>12</sup>.

2. Mais le Fils, ayant appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, a été élevé à la perfection et peut sauver parfaitement (7. 28), devenant pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel (5.9; 2.10).

Jésus est l'initiateur et *l'accomplisseur*<sup>13</sup> de la foi (12.2).

3. Le sacerdoce du Fils

est parfait, accompli, et accomplissant pour les croyants : la conséquence est attestée en 10.14. Principe n° 86 : Le Christ a, pour toujours, amené à l'accomplissement ceux qui sont sanctifiés. Affirmation deux fois encore répétée à propos des héros de la foi (11.40) et des esprits des justes (12.23).

\*

es faits rappelés, revenons, en vue d'en approfondir sa signification, au service de consécration des prêtres (Lv 8.14,18,22). Après un rite d'absolution pour le péché et un holocauste, est offert un sacrifice d'investiture ou de consécration. D'habilitation, dit une traduction récente de la LXX pour rendre le verbe parfaire déjà mentionné. Son glossaire précise : « mettre avec certaines formalités, en possession [...] d'une autorité [...], rendre apte à exercer ce pouvoir [...] ce verbe souligne qu'il s'agit du dernier acte qui achève, qui "parfait" l'investiture, qui rend les prêtres capables d'exercer le sacerdoce<sup>14</sup> ». La démarche est donc rituelle. Tout autre est la consécration de Jésus et par voie de conséquence celle du chrétien. Le sanctuaire céleste ne peut s'accommoder d'une consécration formelle, elle est existentielle et spirituelle. Elle est vécue, c'est une transforma-

215

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Antérieure de plusieurs siècles avec Abraham, au service lévitique : Hé 6.9-20 ; cf. Ps 110.4.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Notion exprimée 19 fois dans Hé, par plusieurs mots de la famille du vocable grec *telos* (finalité, but, comble, sommet, ex. : Jn 13.1; 1Tm 1.5; Rm 10.4) que R. BADENAS expose magistralement dans *Audelà de la loi... la grâce*, V.& S., 2006, p. 237s.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> *Teleioô*, amener la perfection, accomplir, 26 m., dont 11 en Hé 2.10 ; 5.9 ; 7.19,28 ; 9.9 ; 10.1,14 ; 11.40 ; 12.23.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> 7.11,19 ; 9.9 ; 10.1.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> *Teleiôtês*, mot unique dans le NT, celui qui porte la foi à sa perfection, à son accomplissement.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Le Pentateuque, La Bible d'Alexandrie, Le Cerf, 2001, Folio essais n° 419, art. « investiture », p. 843.

tion intérieure, un apprentissage d'obéissance au feu de la souffrance. Après avoir été pédagogique (Lc 2.52), ce chemin de maturation accomplit la volonté de Dieu (10.7,9) et devient salvateur (5.8,9; 7.28). En découlent trois conséquences :

- 1. L'élévation de Jésus qui le fonde comme Fils et Premier-né (1.5,6).
- 2. Une totale mutation du sens des événements. Par exemple, sa mort, condamnation

Christ...

la droite de Dieu.

après avoir offert

Hé 10.12

pour les péchés un sacrifice

unique, siège pour toujours à

infamante d'un procès inique, devient une offrande volontaire de salut. Si Jésus peut ainsi changer la mort, à combien plus forte raison transformera-t-il notre vie!

3. Ceux qu'il sanctifie (2.11), devenus les compagnons de Christ (3.14), sont invités à s'élever à la perfection (6.1) pour constituer l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieux (12.23). Cette dynamique explique les nombreuses exhortations (ex.: 12.14; 13.1) alternant avec les exposés doctrinaux.

a réflexion précédente sur Jésus nous mène logiquement à la comparaison entre les personnes exerçant ces deux sacerdoces. Décrire ce qu'est le grand prêtre<sup>15</sup> du véritable sanctuaire, c'est dire par contraste tout ce que ne pouvait pas être celui de l'alliance lévitique. Jésus est sans péché. Néanmoins il est compatissant, humain, comprenant les difficultés de l'intérieur puisqu'il a connu la tentation. Étant toujours vivant, il exerce un sacerdoce éternel, intangible. Il est prêtre, roi de justice et de paix<sup>16</sup>, car après avoir participé à la faiblesse, il en a triomphé par un total accomplissement de sa personne et de son œuvre. Il siège désormais avec puissance auprès de Dieu. P. n° 87: Grand prêtre du sanctuaire céleste, le Christ nous a sauvés par un sacrifice qui diffère de ceux de l'ancienne alliance. P. n° 88 : Le sacrifice du Christ est parfait, unique, éternel et

nous donne accès au pardon, à la plénitude de la foi et à la purification véritable, celle de la conscience<sup>17</sup>.

ais comment cela peut-il s'opérer? Répondre à cette question oblige à sonder une autre différence entre le terrestre et le céleste. Tous les sacrifices, ceux des Juifs mais aussi ceux de tous les hommes de tous lieux et de tous

> ceci temps, commun que l'offrant présente en sacrifice une victime extérieure à luimême. Or, le sacrifice de

Jésus, qui n'est pas de ce type-là, s'inscrit en faux contre cette constante de l'histoire universelle! Je pourrais dire, pour obliger la pensée à plus de rigueur : le Fils n'a pas offert de sacrifice lévitique mais un sacrifice radicalement différent. Pour cela approfondissons les textes évoquant le fait d'offrir<sup>18</sup>. Qu'est-ce que le Fils offre ? Des prières (5.7) et surtout un sacrifice unique (10. 12) par lequel il s'offre une seule fois (9.28). La forme réfléchie s'offrir est encore renforcée par l'adjonction, trois fois répétée, du pronom lui-même (7.27; 9.14,25). Ce n'est pas un sacrifice comme ceux du rite lévitique, avec du sang autre, étranger. L'Épître insiste sur ce point : le prêtre offre une victime, autre que lui, d'abord pour lui-même (9.7); Jésus s'offre lui-même<sup>19</sup> pour les

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> 2.17; 3.1; 4.14,15; 5.1-10; 6.20; 7.26-28; 8.1-3; 9.11-28.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Tel est le sens de Melchisédec (5.10; 6.20; 7.1).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> 9.9-14 ; 10.22 ; 13.18.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Notion principalement exprimée en grec par le verbe prosphérô: porter vers, en vue de, offrir, présenter, amener, 48 m. dans le NT (ex.: Mt 2.11; 4.24), 20 m. dans Hé dont 6 se rapportent au Christ (5.7; 8.3; 9.14,25,28; 10.12) et le nom offrande (prosphora), 9 m. dans le NT (ex. : Ep 5.2) dont 5 en Hé 10.5, 8,10,14,18; moins fréquent : offrir un sacrifice (anaphérô, porter vers le haut), 10 m. dans le NT (ex.: 1P 2.5,24) dont 4 en Hé 7.27; 9.28 (porter); 13.15. Je ne puis examiner ici une autre racine essentielle (verbe donner: Jn 3.16), celle d'offrande-don (Mt 5.23; Ep 2.8; Hé 11.4) sans rapport textuel direct avec le sacrifice de Jésus dans l'Épître.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Le NT connaît le mot victime (Ac 7.42) mais ne l'utilise pas à propos de Jésus, contrairement à la langue religieuse et aux cantiques qui en use souvent. Jésus, d'ailleurs, récuse d'avance le statut victimaire,

autres (2.9; 9.28; 10.12). Le renversement relationnel est total; de plus l'identification à l'humain s'enrichit d'une entière implication. P. n° 89: Le sacrifice de Jésus est supérieur tout d'abord en ce que, généreusement, il s'offre lui-même. Pour éviter l'ambiguïté entre les sacrifices et LE sacrifice de Jésus, il faudrait deux mots différents. Comme ce n'est pas le cas, nous devrons approfondir le sens véhiculé par chacune des deux démarches.

\*

e Christ « supprime le premier pour établir le second » (Hé 10.9) . L'idée générale se comprend, mais qu'entendre par le premier et le second ? Certains traducteurs, pour rendre la pensée plus évidente en français, ont ajouté des substantifs :

chose (LSG), culte (TOB), régime (Jérusalem). Parole de Vie commente « le Christ supprime les anciens sacrifices, il les remplace par le sien. » Je crois, au regard du contexte, l'interpréta-

tion exacte. Les notions de culte ou de régime ne sont pas explicites dans le début du ch. 10 alors que celles d'holocauste, d'offrande, de sacrifice, sont omniprésentes. Cela nous amène à la déclaration répétée que ces sacrifices, Dieu ne les a ni voulus ni agréés. Ce n'est pas nouveau, on trouve déjà la protestation chez les prophètes<sup>20</sup>. Seraitelle due à l'absence de sincérité et à l'immoralité associée aux sacrifices? La remarque est fondée mais insuffisante face à des affirmations (Jr 7.22,23 et Ps 51.16,17) plus radicales invoquant la non-volonté de Dieu quant aux sacrifices<sup>21</sup> et sa volonté claire

d'une autre offrande, celle du cœur, de la repentance, de la droiture, de l'obéissance. C'est précisément cette volonté-là que reprend avec insistance le ch. 10<sup>22</sup>. En résumé, car j'ai déjà abordé cette question, c'est le sanctuaire céleste qui exprime la volonté idéale, de droit, de Dieu; les directives du premier tabernacle n'étaient qu'une concession pédagogique<sup>23</sup>, une volonté de fait pour tenir compte des circonstances, comme avec la loi du talion. C'était une ombre.

\*

elon Hé 10, Jésus n'a donc pas offert de sacrifice extérieur. Son offrande n'est pas de l'ordre de l'avoir mais d'un ordre supérieur, celui de l'être. C'est sa personne, sa vie, son corps, selon la terminologie, à première vue curieuse, de ce

texte. Ce corps, il l'offre en harmonie avec la volonté de Dieu (v.5,10). Le v.5 est une citation de Ps 40.7 qui reprend une double dénégation des sacrifices. Puis l'hébreu ajoute : « tu m'as ouvert les

oreilles », c'est-à-dire tu me prépares à comprendre et à obéir, alors que la LXX, citée par l'auteur de l'Épître dit : « tu m'as formé un corps ». L'usage du mot *corps*, dans ce livre, évoque, d'une part, l'incarnation et, surtout dans un contexte de sacrifice, renvoie à la Cène, à la croix. Mais, d'autre part, dans le NT, le corps du Christ c'est l'Église<sup>24</sup> dont il est le chef, la tête. Mettons en regard deux passages comme Col 1.18-22 : « Il est la tête du corps, de l'Église [...] le premier-né d'entre les morts [...] vous a

holocaustes et des sacrifices. Jr 10.22

Si tu avais voulu des sacrifices, je t'en aurais offert, mais tu ne prends point plaisir aux holocaustes. Les sacrifices agréables à Dieu, c'est un esprit brisé. Ps 51

ons de culte ou de régilicites dans le début du lles d'holocauste, d'ofte, sont omniprésentes. la déclaration répétée

Je n'ai pas parlé avec vos pères et je ne

leur ai donné aucun ordre le jour où je les

ai fait sortir du pays d'Égypte, au sujet des

d'un être subissant un sort qu'il ne peut éviter : « je donne ma vie [...] personne ne me l'ôte [...] je la donne de moi-même » (Jn 10.17,18).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Es 1.11-13; Os 6.6; Am 5.21-25; Mi 6.6-8.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Le NT est très peu sacrificiel. Le mot sacrifice (*thusia*) n'apparaît que 28 fois : 9 fois le sens est nettement critique (Mt 9.13 ; 12.27 ; Mc 12.33 ; Ac 7. 42 ; Hé 9.23 ; 10.1,5,9,11), 3 fois seulement il se rapporte au Christ (Ep 5.2 ; Hé 9.26 ; 10.12), 6 fois il

concerne le croyant (Rm 12.1; Ph 2.17; 4.18; Hé 13.15,16; 1P 2.5). L'apparente contradiction entre le refus des sacrifices et l'acceptation de celui du Christ se résout lorsqu'on distingue derrière le même mot deux démarches significativement différentes.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> 6 fois : voulu (v. 5,8), volonté (v. 7,9,10,36).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Cf. E. WHITE, *Éducation*, V. & S., 1986, p. 41.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Jn 2.21 (temple); Rm 12.5; 1Co 10.16,17; 12.12-28; Ep 2.16 (plénitude des croyants); 5.29,30; Col 1.18-24; 2.16-19; Hé 10.5,10.

réconciliés par sa mort dans le corps de sa chair, pour vous faire paraître devant lui saints... » et Hé 10.9,10 : « je viens pour faire ta volonté [...]. C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés (ou consacrés) par l'offrande du corps de Jésus-Christ... » L'évidence saute aux veux. Le Christ, à la différence du grand prêtre qui était pécheur, n'avait pas besoin personnellement de sacrifice, pas plus qu'il n'avait

besoin du baptême, mais toute sa vie est consécration en faveur des autres, en sorte que nous-mê-

... leur culte, ils (ceux qui offrent les dons conformément à la loi) le rendent à une image, à une esquisse des réalités célestes...

Hé 8.5 (TOB)

pentant, en posant sa main sur l'animal, pouvait s'identifier à lui ; par là il discernait et assumait à la fois la mort, conséquence du péché, et la vie, grâce de Dieu. C'était la fine pointe de la spiritualité du rite de pardon et de réconciliation. Je trouve dans ce message une très haute conception du

salut. Mais ce rite avait aussi limites et ses travers par son côté dérisoire, préda-

teur et presque idolâtre. Dérisoire, car incapable de vraiment purifier. Prédateur<sup>27</sup>, puisque vivant spirituellement aux dépens d'un autre être, d'un autre sang. Idolâtre, parce que la loi ordonnait de ne rendre un culte qu'à Dieu seul, non à une image, alors que dans Hé 8.5 « ... l'auteur ne suggère rien de moins qu'un rapprochement entre le culte israélite et l'idolâtrie [...] une audace à peine

mentale de l'inefficacité et du danger d'une attitude orgueilleuse et autosuffisante. De

manière positive<sup>26</sup> l'offrant, conscient et re-

le sang et sans effusion de sang il n'est pas de

pardon » n'est pas l'énoncé d'un principe théorique

croyable<sup>28</sup> ». Un remplacement s'imposait.

absolu (presque tout, bien illustré par Lv 5.11-13); c'est un adage rabbinique (Jésus, le Prêtre unique, Cahier Evangile, n°53, p. 60) qui rend compte de la pratique de l'alliance inaugurée par Moïse (v.18-22). L'auteur vient d'introduire la notion de sang du Christ (v.12), pour montrer qu'elle est supérieure à celle des boucs et des veaux (v.12,13). À plus forte raison la nouvelle alliance est une alliance de sang (cf. 10.29 et Mc 14.24) dont la valeur est liée à l'aspersion/effusion (symbole de vie), à la participation (dans le sang dit l'original) et non à l'immolation (symbole de mort) et à l'instrumentation, sens que suggère la traduction interprétative par le sang. Notons, dans les lignes qui suivent le v.22, que l'Ép. aux Hébreux, revenant aux choses célestes, parle de leur besoin en sacrifices plus excellents (v.23) et de l'efficacité de celui du Christ (v.26-28). Elle ne parle de sang (v.25) qu'au sujet du grand prêtre offrant un

<sup>26</sup> Cf. *BdD* n° 39 sur le sanctuaire.

sang autre, étranger.

mes sommes consacrés (v.10) par son offrande. Existentiellement, bien sûr, il s'offre en tant que personne. Mais spirituellement, ce n'est plus comme personne seulement qu'il s'offre, c'est en qualité de corps, c'est-à-dire d'Église. Sous réserve de notre accord et de notre engagement, lui, la tête, il nous associe à son offrande. Nous sommes en quelque sorte crucifiés avec lui, non pour être des co-auteurs du salut mais pour en bénéficier. P. n° 90: En offrant son corps, le Christ présente le sacrifice de sa propre personne mais aussi celui de son corps dont il est la tête, la communauté des croyants, qui, en vertu de la volonté de Dieu, est alors sanctifiée. Par sa totale solidarité avec nous, lui, notre Représentant, grand prêtre et Homme par excellence, vit et acte notre consécration, en notre nom et en notre condition d'homme. Il nous unit à lui et nous garde avec lui, nous, ses compa-

gnons (3.14), comme plus tard, par son

ascension, il nous emmènera dans les lieux

célestes (Col 2.12; Ep 2.6).

ans l'ancienne alliance, le nécessaire recours à une victime, à un sang autre<sup>25</sup>, enseignait la vérité fonda-

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> C'est peut-être pour cela que Dieu dit (cf. notes 20 et 21) ne pas avoir vraiment voulu les sacrifices.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> A. VANHOYE, un spécialiste de l'Épître aux Hébreux, Prêtres anciens, Prêtre nouveau, Seuil, 1980, p. 202.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Je ne reviendrai pas sur les symboliques du sacrifice sanglant et du sang (cf. BdD n° 35 et 39), mais il n'est pas possible de faire l'économie de la notion de sang dans l'Ép. aux Hébreux (21 m., dont 7 à propos de Jésus: 9.12,14; 10.19,29; 12.24; 13.12). Au ch. 9, le v.22 : « Presque tout dans la loi est purifié dans

e sacerdoce du Fils réalise l'idéal hors de portée du service lévitique. Jésus n'a nul besoin de recourir à des adjuvants, à un sang *autre*. Incarnant la générosité de Dieu, mais aussi celle de l'homme accompli, il offre toute la richesse du Créateur et celle de l'humanité nouvelle dont il est le germe. Ce non recours à l'autre n'est ni prétention personnelle, ni mépris ou

refus de l'autre, mais refus de l'instrumentalisation de la créature et respect de sa dignité. Attitude d'amour, don total, invitation généreuse à chacun, en pleine solidarité et communion avec tous les hommes, en faveur de tous ceux qui veulent bien l'accepter en tant que médiateur et sauveur. Jésus purifie effectivement les cons-

ciences. Comment cela s'opère-t-il? Il me semble qu'une réponse de l'Épître aux Hébreux peut honnêtement être résumée en disant: son sacrifice est parfait, efficace, se suffisant à lui-même, étant celui de tout une vie parfaitement menée (dans ses modalités) vers l'accomplissement (en tant que but) conformément à la volonté de Dieu. Je vois dans cette affirmation plus qu'une description inspirée de la qualité de son sacrifice, ce qui est déjà beaucoup. Si le Christ a dû emprunter ce chemin, c'est que celui-ci ne se contente pas de répondre à un besoin extérieur, à une exigence, certes légitime, de justice et d'amour. Sa démarche est, de l'intérieur et fonctionnellement, salut de l'humanité parce que, en qualité de grand prêtre, elle est non seulement accomplissement de lui-même, mais aussi et surtout, comme nous l'avons vu précédemment (10.14) accomplissement à perpétuité, par l'offrande de son corps, de ceux qui sont consacrés. Il s'identifie à l'humanité, à l'homme, pour que celui-ci puisse, en retour et personnellement, s'identifier avec lui et être sauvé. C'est un double changement par rapport à l'ancienne alliance. Ici l'identification est bilatérale, du Christ avec le pécheur et du pécheur avec le Christ; elle s'accompagne d'une implication totale, elle aussi bilatérale. Ce double mouvement que Jésus accomplit, et génère en l'homme, rend compte de la perfection de son sacrifice, de son pouvoir à purifier les consciences. C'est un nouveau type de relation qui, suppléant surabondamment à la rupture créée par le péché, rétablit cette communication vivante entre la créature et son Dieu. Le salut, de la part de Jésus, est désintéressé, mais coûteux

Mais lui, parce qu'il demeure pour toujours, possède un sacerdoce inaliénable. C'est pour cela aussi qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, puisqu'il est toujours vivant pour intercéder en leur faveur.

Hé 7.24,25

par l'indispensable engagement qu'il implique. Engagement de l'incarnation, de la croix et, étant toujours vivant, de son intercession. Pour l'homme, en réponse à ce don total, c'est l'engagement du baptême, au sens fort (Rm 6) et

de la vie en Christ.

\* \*

ette implication du croyant<sup>29</sup> explique la fréquence et la vigueur des exhortations, alternant dans l'Épître avec la réflexion doctrinale. Les appels du prédicateur, parfois sévères, toujours pressants, renvoient au vécu quotidien de l'auditeur, car l'éternité de Dieu est le présent de l'homme: « aujourd'hui, si vous entendez sa voix n'endurcissez pas vos coeurs » (4.7). Voilà qui introduit une réflexion sur la vie chrétienne, c'est-à-dire la vie dans le salut. Ce sera l'objet d'une autre section à venir. Là encore l'Épître aux Hébreux est précieuse; elle nous promet, pour ce beau combat de la foi, l'aide indispensable de l'Esprit Saint<sup>30</sup>. Nous pouvons nous approcher avec assurance (4.6) du trône, du sanctuaire de Dieu où le Fils intercède pour nous.

> Philippe AUGENDRE Manosque, le 5/06/2010

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Le mot sacrifice (cf. note 21) est deux fois plus souvent utilisé pour le chrétien que pour le Christ.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Elle mentionne 7 fois le Saint Esprit, l'Esprit éternel ou l'Esprit de grâce : 2.4 ; 3.7 ; 6.4 ; 9.8,14 ; 10. 15,29.